

ESI Group

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

PricewaterhouseCoopers Audit
63, rue de Villiers
92208 Neuilly-sur-Seine cedex
S.A.S. au capital de € 2 510 460
672 006 483 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ERNST & YOUNG Audit
Tour First
TSA 14444
92037 Paris-La Défense cedex
S.A.S. à capital variable
344 366 315 R.C.S. Nanterre

Commissaire aux Comptes
Membre de la compagnie
régionale de Versailles et du Centre

ESI Group

Exercice clos le 31 décembre 2020

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

A l'Assemblée Générale de la société ESI Group,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ESI Group relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2020, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

L'opinion formulée ci-dessus est cohérente avec le contenu de notre rapport au comité d'audit.

Fondement de l'opinion

■ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

■ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le Code de commerce et par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes sur la période du 1^{er} janvier 2020 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par l'article 5, paragraphe 1, du règlement (UE) n° 537/2014.

Justification des appréciations - Points clés de l'audit

La crise mondiale liée à la pandémie de Covid-19 crée des conditions particulières pour la préparation et l'audit des comptes de cet exercice. En effet, cette crise et les mesures exceptionnelles prises dans le cadre de l'état d'urgence sanitaire induisent de multiples conséquences pour les entreprises, particulièrement sur leur activité et leur financement, ainsi que des incertitudes accrues sur leurs perspectives d'avenir. Certaines de ces mesures, telles que les restrictions de déplacement et le travail à distance, ont également eu une incidence sur l'organisation interne des entreprises et sur les modalités de mise en œuvre des audits.

C'est dans ce contexte complexe et évolutif que, en application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les points clés de l'audit relatifs aux risques d'anomalies significatives qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice, ainsi que les réponses que nous avons apportées face à ces risques.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

■ Activation des frais de développement

Risque identifié

Le bilan de la société comprend dans ses actifs immobilisés des frais de développement capitalisés. Ces frais de développement, qui s'élèvent au 31 décembre 2020 à une valeur nette comptable de K€ 48 876, correspondent principalement à des dépenses de main-d'œuvre directe et de sous-traitance supportées au titre du développement de nouvelles versions ou d'améliorations des logiciels.

Tel que cela est indiqué dans la note B.2 de l'annexe aux comptes annuels, la capitalisation de ces frais de développement est conditionnée par le respect des six critères énoncés dans les règles et principes comptables français.

Les frais de développement capitalisés sont amortis linéairement sur douze mois s'il s'agit de nouvelles versions annuelles de logiciels vendus par le groupe et sur vingt-quatre ou trente-six mois s'il s'agit d'améliorations majeures des produits existants et ce, selon le niveau d'innovation associé.

Au regard des impacts significatifs sur le compte de résultat de la capitalisation des frais de développement et du solde significatif de ces frais capitalisés et portés à l'actif du bilan, d'éventuelles déviations par rapport aux procédures mises en place ou mauvaises interprétations des critères de capitalisation de ces frais pourraient conduire à des impacts significatifs sur les comptes consolidés du groupe et sur sa performance financière.

L'appréciation du respect des critères de capitalisation des frais de développement, ainsi que la fixation de la durée d'amortissement en fonction de la nature du projet faisant l'objet de capitalisation reposent très largement sur le jugement de la direction et sur la fiabilité des procédures mises en place pour l'identification et la répartition des dépenses entre les différents projets engagés.

Sur cette base, nous avons considéré la capitalisation des frais de développement comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons apprécié la conformité du traitement comptable des frais de recherche et de développement appliqué par votre société aux normes comptables en vigueur.

Nous avons également effectué une analyse des modalités de mise en œuvre de cette méthodologie. Nous avons ainsi mené notamment les travaux suivants :

- ▶ nous avons pris connaissance de la procédure suivie par la société afin de distinguer les dépenses de recherche et celles de développement et pour ces dernières, des règles mises en place pour l'appréciation du respect des critères de capitalisation édictés par les règles et principes comptables français ;
- ▶ nous avons testé par échantillonnage la correcte application des procédures mises en œuvre pour l'identification, le suivi et le traitement des frais de recherche et de développement ;
- ▶ nous avons contrôlé, pour une sélection de projets, la correcte application des critères de capitalisation édictés par les règles et principes comptables français et nous avons obtenu la documentation au titre des dépenses les plus significatives imputées sur ces projets ;
- ▶ nous avons vérifié le correct calcul de la charge d'amortissement en contrôlant principalement la bonne application des règles de fixation de la période d'amortissement linéaire et ce selon la nature du projet (amélioration majeure ou nouvelle version) ; nous avons procédé aux rapprochements entre les données comptables et les données de gestion afin d'apprécier le caractère exhaustif de l'information comptabilisée.

■ Evaluation des titres de participation

Risque identifié

Les titres de participation figurent au bilan de l'exercice clos au 31 décembre 2020 pour une valeur nette comptable de K€ 39 420. A la date d'acquisition, ces titres sont évalués au coût d'acquisition comprenant le prix d'achat et les coûts qui y sont directement attribuables. A chaque clôture d'exercice, la valeur comptable des titres est comparée à sa valeur d'utilité, et si cette dernière s'avère inférieure à la valeur comptable, une dépréciation est comptabilisée afin de ramener la valeur comptable à la valeur d'utilité.

Les différentes méthodes utilisées pour la détermination de la valeur d'utilité sont décrites dans la note B.4 de l'annexe aux comptes annuels et se détaillent comme suit :

- ▶ les titres des filiales en activité sont valorisés sur la base d'un multiple du chiffre d'affaires ajusté de la trésorerie nette de la filiale, ou bien sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels futurs ;
- ▶ les titres des filiales en activité réduite ou en sommeil sont valorisés sur la base de la quote-part de situation nette revenant à ESI Group.

L'estimation de la valeur d'utilité de ces titres, qui représentent un montant significatif à l'actif du bilan requiert l'exercice du jugement de la direction dans l'identification de critères déterminant la méthode d'évaluation à appliquer et des éléments à considérer en fonction des participations concernées notamment des éléments historiques (capitaux propres) ou des éléments prévisionnels (perspectives de rentabilité et conjoncture économique dans les pays considérés).

Nous avons donc considéré l'évaluation des titres de participation comme un point clé de l'audit.

Notre réponse

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie appliquée par la société pour l'évaluation des titres de participation aux règles et principes comptables en vigueur.

Nos travaux ont consisté à examiner la justification produite par la direction au titre de la méthode d'évaluation et des éléments chiffrés utilisés. Notre examen de la méthodologie appliquée, selon les titres concernés, se détaille comme suit :

Pour l'ensemble des titres des filiales en activité :

- ▶ nous avons obtenu le multiple du chiffre d'affaires ajusté de la trésorerie nette de la filiale et apprécié la cohérence des données retenues avec les comptes des entités correspondantes ;
- ▶ nous avons obtenu les prévisions de flux de trésorerie et d'exploitation des entités concernées et apprécié leur cohérence avec les données prévisionnelles issues des derniers plans stratégiques, établis sous le contrôle de la direction générale et approuvés par le conseil d'administration ;
- ▶ nous avons apprécié la cohérence des hypothèses retenues avec l'environnement économique à la date de clôture et d'établissement des comptes ;
- ▶ nous avons comparé les prévisions retenues pour des périodes précédentes avec les réalisations correspondantes afin d'apprécier la réalisation des objectifs passés ;
- ▶ nous avons vérifié que la valeur résultant des prévisions de flux de trésorerie a été ajustée au montant de la trésorerie nette de l'entité considérée.

Pour les titres des filiales en activité réduite ou en sommeil :

- ▶ nous avons rapproché les capitaux propres retenus avec les comptes des entités correspondantes ;
- ▶ le cas échéant, nous avons pris connaissance de la documentation justifiant les ajustements opérés sur ces capitaux propres.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

■ Informations données dans le rapport de gestion et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux actionnaires.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-6 du Code de commerce.

■ Rapport sur le gouvernement d'entreprise

Nous attestons de l'existence, dans le rapport du conseil d'administration sur le gouvernement d'entreprise, des informations requises par les articles L. 225-37-4, L. 22-10-10 et L. 22-10-9 du Code de commerce.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-9 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés ou attribués aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des entreprises contrôlées par elle qui sont comprises dans le périmètre de consolidation. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

Concernant les informations relatives aux éléments que votre société a considéré susceptibles d'avoir une incidence en cas d'offre publique d'achat ou d'échange, fournies en application des dispositions de l'article L. 22-10-11 du Code de commerce, nous avons vérifié leur conformité avec les documents dont elles sont issues et qui nous ont été communiqués. Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur ces informations.

■ Autres informations

En application de la loi, nous nous sommes assurés que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Autres vérifications ou informations prévues par les textes légaux et réglementaires

■ Format de présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel

Conformément au III de l'article 222-3 du règlement général de l'AMF, la direction de votre société nous a informés de sa décision de reporter l'application du format d'information électronique unique tel que défini par le règlement européen délégué n° 2019/815 du 17 décembre 2018 aux exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2021. En conséquence, le présent rapport ne comporte pas de conclusion sur le respect de ce format dans la présentation des comptes annuels destinés à être inclus dans le rapport financier annuel mentionné au I de l'article L. 451-1-2 du code monétaire et financier.

■ Désignation des commissaires aux comptes

Nous avons été nommés commissaires aux comptes de la société ESI Group par votre assemblée générale du 25 juin 2009 pour le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit et du 16 décembre 1997 pour le cabinet ERNST & YOUNG Audit.

Au 31 décembre 2020, le cabinet PricewaterhouseCoopers Audit était dans la douzième année de sa mission sans interruption et le cabinet ERNST & YOUNG Audit dans la vingt-quatrième année (dont vingt et une années depuis que les titres de la société ont été admis aux négociations sur un marché réglementé).

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Il incombe au comité d'audit de suivre le processus d'élaboration de l'information financière et de suivre l'efficacité des systèmes de contrôle interne et de gestion des risques, ainsi que le cas échéant de l'audit interne, en ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités des commissaires aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

■ Objectif et démarche d'audit

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit.

En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

■ Rapport au comité d'audit

Nous remettons au comité d'audit un rapport qui présente notamment l'étendue des travaux d'audit et le programme de travail mis en œuvre, ainsi que les conclusions découlant de nos travaux. Nous portons également à sa connaissance, le cas échéant, les faiblesses significatives du contrôle interne que nous avons identifiées pour ce qui concerne les procédures relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière.

Parmi les éléments communiqués dans le rapport au comité d'audit figurent les risques d'anomalies significatives, que nous jugeons avoir été les plus importants pour l'audit des comptes annuels de l'exercice et qui constituent de ce fait les points clés de l'audit, qu'il nous appartient de décrire dans le présent rapport.

Nous fournissons également au comité d'audit la déclaration prévue par l'article 6 du règlement (UE) n° 537/2014 confirmant notre indépendance, au sens des règles applicables en France telles qu'elles sont fixées notamment par les articles L. 822-10 à L. 822-14 du Code de commerce et dans le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes. Le cas échéant, nous nous entretenons avec le comité d'audit des risques pesant sur notre indépendance et des mesures de sauvegarde appliquées.

Neuilly-sur-Seine et Paris-La Défense, le 31 mars 2021

Les Commissaires aux Comptes

PricewaterhouseCoopers Audit

ERNST & YOUNG Audit

Thierry Charron

Pierre-Henri Pagnon

Les comptes annuels d'ESI Group

COMPTE DE RÉSULTAT

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Chiffre d'affaires	E.1	82 936	55 296
Production stockée		—	(495)
Production immobilisée		33 188	29 478
Subventions d'exploitation		—	131
Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges		2 032	1 405
Autres produits		2 178	412
Produits d'exploitation		120 334	86 228
Achats et variation de stock de marchandises		269	58
Autres achats et charges externes	E.3	59 341	56 220
Impôts, taxes et versements assimilés	E.4	1 147	1 044
Salaires et traitements		16 904	15 027
Charges sociales		7 689	6 970
Dotations aux amortissements des immobilisations	E.5	31 202	27 821
Dotations aux provisions	E.5	2 655	2 718
Autres charges	E.6	2 715	1 064
Charges d'exploitation		121 922	110 922
RESULTAT D'EXPLOITATION		(1 588)	(24 694)
RESULTAT FINANCIER	E.7	(15 803)	(5 223)
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS		(17 391)	(29 916)
RESULTAT EXCEPTIONNEL	E.8	(905)	(958)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise		0	0
Impôts sur les bénéfices	F.5	3 122	3 024
BENEFICE OU PERTE		(15 174)	(27 851)

BILAN

Actif

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2020			31 décembre 2019
		Valeur brute	Amortissements/ Provisions	Valeur nette	Valeur nette
Immobilisations incorporelles	C.1	101 126	(32 866)	68 260	64 639
Immobilisations corporelles	C.2	12 036	(9 617)	2 419	2 698
Immobilisations financières	C.3	67 815	(18 284)	49 531	60 722
Actif immobilisé		180 977	(60 767)	120 210	128 059
Stocks		—		—	1 091
Avances, acomptes versés/commandes		225		225	7
Créances clients et comptes rattachés	C.4	70 069	(3 071)	66 998	40 019
Autres créances	C.4	27 947		27 947	10 042
Valeurs mobilières de placement (actions propres)	C.5	3 889		3 889	4 036
Disponibilités		6 358		6 358	5 178
Actif circulant		108 488	(3 071)	105 417	60 373
Charges constatées d'avance	C.6	2 207		2 207	2 498
Charges à répartir sur plusieurs exercices	C.7	452		452	473
Écarts de conversion actif	C.7	5 644		5 644	1 435
TOTAL ACTIF		297 768	(63 838)	233 930	192 838

Passif

(En milliers d'euros)	Notes	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Capital social	D.2	18 110	18 055
Primes d'émission, de fusion, d'apport		38 811	38 364
Réserve légale		1 805	1 805
Report à nouveau		13 056	40 908
Résultat de l'exercice (bénéfice ou perte)		(15 174)	(27 851)
Provisions réglementées		1 568	1 434
Capitaux propres	D.10	58 176	72 715
Autres fonds propres	D.4	1 184	1 184
Provisions pour risques et charges	D.5	12 829	6 566
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	D.7	44 077	43 859
Emprunts et dettes financières divers	D.8	2 500	2 500
Dettes financières		46 577	46 359
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	D.6	236	225
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		71 954	45 878
Dettes fiscales et sociales	D.9	7 459	7 288
Autres dettes	D.6 & D.10	29 429	9 076
Dettes d'exploitation		109 078	62 498
Produits constatés d'avance		1 529	1 083
Écarts de conversion passif		4 557	2 432
TOTAL PASSIF		233 930	192 838

ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS D'ESI GROUP

Le total du bilan au 31 décembre 2020 s'élève à 233 930 milliers d'euros et le compte de résultat de l'exercice affiche une perte de 15 174 milliers d'euros.

Les comptes sont établis conformément au Plan Comptable Général et aux principes généralement admis (PCG art. 831-1/1).

Tous les montants de cette annexe sont exprimés en milliers d'euros sauf mention contraire.

Les Notes indiquées ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

NOTE A. FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

Comparabilité des résultats par rapport à 2019

À des fins de bonne comparabilité des résultats et conformément à la recommandation n°2013-08 de l'AMF, les principaux agrégats du compte de résultat au titre de l'année 2019 sont présentés ci-dessous sur une période recalculée de 12 mois, allant de janvier à décembre 2019. Ils peuvent ainsi être comparés aux résultats de la même période sur l'année 2020.

(En millions d'euros)	2020 janvier-décembre	2019 janvier-décembre
Chiffre d'affaires	82,9	88,8
Résultat d'exploitation	(1,6)	1,4

Impacts de la Crise Covid-19

La pandémie de la Covid-19 et le ralentissement global de l'activité en résultant impactent le chiffre d'affaires de la société. Le ralentissement global du nouveau business de l'activité Licences dans le Groupe a notamment impacté les redevances versées à ESI Group par les entités de distribution, principale source de chiffre d'affaires de la société.

En parallèle, la baisse conjoncturelle des coûts a permis de limiter l'impact du ralentissement de l'activité sur la profitabilité, avec d'une part les restrictions de déplacements et la mise en place du télétravail généralisé, d'autre part avec le remplacement des événements marketing présentiels par des événements digitaux.

Financements

Dans le cadre de la pandémie de la Covid-19 et des potentielles difficultés de trésorerie pouvant en découler, ESI Group a signé deux contrats de Prêt Garantie par l'Etat totalisant 13,75 millions d'euros, en août 2020 avec BPI France (1,75 millions d'euros) et en octobre 2020 avec le pool bancaire du crédit syndiqué.

Par ailleurs, le Groupe a remboursé en octobre 2020 son échéance annuelle du crédit syndiqué, à hauteur de 3,5 millions d'euros.

Se reporter à la Note D.7

Variations de périmètre intervenues au cours de l'exercice

- En juin 2020, cession de 10% du capital de la JV chinoise AECC-ESI. ESI Group détient désormais 35% des actions de cette filiale.
- En octobre 2020, fusion de la filiale américaine Mineset Inc dans la filiale américaine ESI US R&D Inc.
- En décembre 2020, acquisition de 20% d'intérêts minoritaires de la filiale française Civitec. Le pourcentage de détention est désormais de 100%.
- Dissolution de la filiale française Scilab Entreprises par Transmission Universelle de Patrimoine dans ESI Group en date du 1er décembre 2020.

Se reporter à la Note C.3

NOTE B. PRINCIPES ET MÉTHODES COMPTABLES

Les règles et méthodes sont inchangées par rapport à l'exercice précédent.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément :

- Aux hypothèses de base :
 - Continuité de l'exploitation,
 - Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
 - Indépendance des exercices ;
- Aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels : la méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

NOTE B.1. UTILISATION D'ESTIMATIONS

La préparation des états financiers nécessite l'utilisation d'estimations et d'hypothèses qui peuvent avoir un impact sur la valeur comptable de certains éléments du bilan ou du compte de résultat, ainsi que sur les informations données dans certaines Notes de l'annexe. ESI Group revoit ces estimations et appréciations de manière singulière pour prendre en compte l'expérience passée et les autres facteurs jugés pertinents au regard des conditions économiques.

Ces estimations, hypothèses ou appréciations sont établies sur la base d'informations ou situations existantes à la date d'établissement des comptes, qui peuvent se révéler, dans le futur, différentes de la réalité.

Ces estimations concernent principalement les provisions pour risques et charges et les hypothèses retenues pour la valorisation des titres de participation et de certains actifs incorporels.

NOTE B.2. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Frais de recherche et développement

Les frais de recherche et développement sont comptabilisés dans les comptes de charges par nature appropriée lorsqu'il s'agit de frais internes, et dans un compte de charges de sous-traitance lorsqu'il s'agit de frais de recherche et développement réalisés par des prestataires faisant partie du groupe ou externes.

Les frais internes afférents aux développements engagés au cours de l'exercice sont activés par le compte de production immobilisée (salaires, charges sociales et coûts d'environnement).

L'activation se fait par projet. Seuls les projets répondant aux six critères d'activation définis dans le règlement sur les actifs sont immobilisés. Les projets de recherche ou la part des dépenses ne répondant pas à l'ensemble des six critères restent en charge. Leur amortissement commence à la livraison du projet. Les projets non terminés à la date de clôture sont immobilisés en en-cours de production.

Les projets correspondant au développement de nouvelles versions de logiciels ESI, qui sont délivrées annuellement, sont amortis sur 12 mois.

Les projets correspondant au développement de nouvelles fonctionnalités majeures sont amortis sur 24 ou 36 mois selon le niveau d'innovation associé.

L'amortissement s'effectue à compter de la sortie de la version de logiciel (*release*).

En cas de risque de non-commercialisation des projets, une provision pour dépréciation est constatée sur les développements qui ne généreront pas d'avantages économiques futurs.

Au terme de leur amortissement, les frais de développement sont sortis de l'actif.

Autres immobilisations incorporelles

Les autres immobilisations incorporelles (brevets, logiciels) sont amorties selon la méthode linéaire, en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Logiciels de bureautique et assimilés	1 an en linéaire
Autres logiciels d'exploitation	3 ans en linéaire
Codes/Logiciels tiers intégrés dans les produits	5 ans en linéaire

Les actifs à durée de vie indéfinie (y compris les fonds de commerce) ne sont pas amortis. Ils demeurent au bilan à leur valeur brute comptable. Ils font l'objet d'un test de dépréciation dès l'apparition d'indices de pertes de valeur et au minimum une fois par an. Le cas échéant, une provision basée sur la différence entre la valeur calculée et la valeur comptable est comptabilisée.

NOTE B.3. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires), et sont amorties en fonction de leur durée d'utilisation prévue :

Installations générales	6 ans en linéaire
Agencements, aménagements divers	10 ans en linéaire
Matériel de transport	5 ans en linéaire
Matériel de bureau	3 ans en linéaire
Matériel informatique neuf	3 ans dégressif
Matériel informatique d'occasion	1 an linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

NOTE B.4. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

Participations et créances rattachées, frais d'acquisition

Les participations sont inscrites au bilan au coût historique d'achat des titres.

À la clôture, lorsque la valeur d'utilité des titres est inférieure à leur coût d'achat, une dépréciation est constatée pour le montant de la différence. La valeur d'utilité est calculée selon plusieurs méthodes dépendant de la situation de la filiale concernée :

- Les titres des filiales en activité sont valorisés sur la base d'un multiple du chiffre d'affaires ajusté de la trésorerie nette de la filiale, ou bien sur la base de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels futurs ;
- Les titres des filiales avec une activité réduite ou en sommeil sont valorisés sur la base de la quote-part de situation nette revenant à ESI Group.

Les frais d'acquisition de titres de participation sont fiscalement incorporés au prix de revient des titres et déduits fiscalement par voie d'amortissements dérogatoires sur une période de cinq ans.

Les créances rattachées aux participations sont dépréciées en cas de risque de recouvrement.

Autres immobilisations financières

Elles sont constituées principalement de dépôts et cautionnements et de fonds de garantie factor (affacturage des créances de crédit impôt recherche).

NOTE B.5. STOCKS

Stocks d'approvisionnement

Les autres approvisionnements sont valorisés au coût d'achat, selon la méthode « premier entré – premier sorti ».

En-cours de production

Les en-cours de production correspondent à des études en cours de réalisation et sont valorisés au coût de production avec une marge à l'avancement.

NOTE B.6. CRÉANCES ET DETTES

Les créances et dettes sont valorisées à la valeur nominale.

Une provision pour dépréciation est comptabilisée lorsque la valeur d'inventaire d'une créance (hors avance aux filiales), fondée sur la probabilité de son recouvrement, est inférieure à sa valeur comptable. Les provisions éventuelles sont déterminées à partir d'une analyse individuelle des dossiers ou statistique. Concernant les avances aux filiales, la valeur d'inventaire de ces créances suit la logique de dépréciation retenue pour les titres de participation.

NOTE B.7. VALEURS MOBILIÈRES DE PLACEMENT

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées au coût d'acquisition. Si à la clôture de l'exercice la valeur liquidative est inférieure à la valeur d'acquisition, l'écart fait l'objet d'une provision pour dépréciation.

À la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2020, les valeurs mobilières de placement sont composées exclusivement des actions propres de la Société, valorisées selon la méthode du « premier entré – premier sorti ».

NOTE B.8. ACTIONS PROPRES

Dans le cadre des autorisations, limites et des objectifs fixés par l'Assemblée générale des actionnaires, ESI Group peut procéder à l'achat, l'échange ou le transfert de ses propres actions.

Le mode de comptabilisation et de dépréciation des actions propres est fonction de l'objectif sous-tendant l'acquisition.

Les actions propres adossées au contrat de liquidité souscrit par la Société sont comptabilisées en Immobilisations financières. Les actions propres répondant aux autres objectifs fixés par l'Assemblée générale (principalement croissance externe et attribution aux salariés) sont comptabilisées en Valeurs mobilières de placement.

Une dépréciation est constatée lorsque le coût d'entrée des titres relatifs au contrat de liquidité se trouve être supérieur à la valeur actuelle déterminée par référence au cours de Bourse à la date de clôture.

NOTE B.9. OPÉRATIONS EN DEVISES

Les charges et produits en devises sont enregistrés pour leur contre-valeur à la date de l'opération. Les dettes, créances et disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice.

La différence résultant de la conversion des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en « Écart de conversion ».

Les pertes latentes de change font l'objet d'une provision pour risques pour la partie ne faisant pas l'objet de couverture.

Les pertes, gains ou provisions de change portant sur des créances ou dettes commerciales d'exploitation sont comptabilisés en résultat d'exploitation et ceux portant sur des éléments financiers en résultat financier.

NOTE B.10. INSTRUMENTS FINANCIERS DE CHANGE

ESI Group utilise des instruments financiers pour gérer son exposition aux variations des taux de change. La politique du groupe est de n'intervenir sur les marchés financiers qu'à des fins de couverture d'engagements liés à son activité et non à des fins spéculatives.

Les résultats relatifs aux instruments financiers utilisés dans le cadre d'opérations de couverture sont déterminés et comptabilisés de manière symétrique à la prise en compte des produits et charges sur les éléments couverts. Lors des tombées d'échéances, ils sont comptabilisés en résultat d'exploitation lorsqu'ils couvrent des créances ou dettes commerciales et en résultat financier lorsqu'ils couvrent des éléments financiers. Ils sont présentés en engagements hors bilan dans l'annexe entre leur souscription et les tombées d'échéance.

NOTE B.11. PROVISIONS REGLEMENTEES

Elles sont constituées d'amortissements dérogatoires de deux sortes :

- Différences entre les amortissements fiscaux et les amortissements pour dépréciation ;
- Amortissements sur les frais d'acquisitions des titres de participation.

La contrepartie de ces provisions réglementées est inscrite au compte de résultat en dotations et reprises exceptionnelles.

NOTE B.12. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Le montant de ces provisions est calculé en fonction de l'appréciation des risques existant à la clôture de l'exercice.

Provision pour retraite et avantages similaires

Les engagements en matière de retraite sont évalués et comptabilisés selon la méthode actuarielle dite des unités de crédits projetés, qui prévoit que chaque période de service donne lieu à constatation d'une unité de droit à prestation et évalue séparément chacune de ces unités pour obtenir l'obligation finale.

Ces calculs intègrent des hypothèses de mortalité, de rotation du personnel, de taux d'actualisation, de taux d'inflation et de projection des salaires futurs.

Les écarts constatés entre l'évaluation et la prévision des engagements (en fonction de projections ou hypothèses nouvelles) sont appelés écarts actuariels.

La charge de la période est intégralement comptabilisée dans le compte de résultat :

- En résultat d'exploitation pour la partie afférente au coût des services et aux variations d'écarts actuariels ;
- En résultat financier pour la partie afférente aux intérêts d'actualisation.

La provision à la clôture de l'exercice correspond à l'engagement actuariel. La Société n'a pas souscrit d'actif de couverture.

NOTE B.13. RECONNAISSANCE DU CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur les licences de logiciels provient des redevances de droit d'utilisation accordé aux clients finaux, et des prestations de maintenance associées.

Ce chiffre d'affaires est comptabilisé lorsque les quatre critères suivants sont remplis :

- Le Groupe peut démontrer l'existence d'un accord du client ;
- La livraison et la réception du logiciel ont eu lieu ;
- Le montant de la licence d'utilisation du logiciel est déterminé ou déterminable ;
- Le recouvrement est probable.

Le chiffre d'affaires issu des prestations de services comprend principalement des honoraires de *consulting* et de formation et est constaté à l'avancement des projets, de même que la marge. Les coûts sont comptabilisés lorsqu'encourus. Une provision pour perte à terminaison est constituée le cas échéant.

Le chiffre d'affaires intragroupe est composé principalement de produits de redevances reçus des filiales de distribution du groupe, de produits de sous-traitance de *consulting*, de refacturations de frais de personnel et de facturation de *management fees*.

Projets cofinancés

Lors de la production d'un projet cofinancé, le revenu comptabilisé en chiffre d'affaires est déterminé sur la base du taux d'avancement du projet, au prorata du pourcentage financé.

NOTE B.14. INTÉGRATION FISCALE

À compter du 1^{er} février 2008, ESI Group a constitué un groupe d'intégration fiscale avec sa filiale française Engineering System International.

Dans le cadre de la convention d'intégration fiscale, il a été convenu que la charge d'impôt d'Engineering System International intégrée fiscalement serait égale à celle qui aurait été la sienne si la filiale n'avait pas été membre du groupe fiscal.

Concernant les comptes de l'exercice, l'intégration fiscale n'a pas d'impact sur la charge d'impôt de la société.

NOTE C. DÉTAIL DES POSTES DE L'ACTIF

NOTE C.1. IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	31 décembre 2020
Frais de développement	47 736	30 475	(28 790)	49 421
Brevets, licences, marques	28 881	1 406		30 287
Fonds commercial	1 028			1 028
Immobilisations incorporelles en cours, frais de développement	17 539	14 386	(11 542)	20 383
Autres immobilisations incorporelles en cours	449	677	(1 119)	7
Total valeur brute	95 633	46 944	(41 451)	101 126
Frais de développement	(19 787)	(29 931)	28 790	(20 928)
Brevets, licences, marques	(11 133)	(805)		(11 938)
Fonds commercial	(73)			(73)
Total amortissements, provisions	(30 993)	(30 736)	28 790	(32 939)
Frais de développement	27 949	544	—	28 493
Brevets, licences, marques	17 748	601	—	18 349
Fonds commercial	955	—	—	955
Immobilisations incorporelles en cours, frais de développement	17 539	14 386	(11 542)	20 383
Autres immobilisations incorporelles en cours	449	677	(1 119)	7
TOTAL VALEUR NETTE	64 640	16 208	(12 661)	68 187

La diminution des frais de développement correspond à la mise au rebut d'actifs totalement amortis.

La ligne fonds de commerce correspond principalement à l'acquisition en date du 26 juillet 1991, à la société Engineering System International, de la branche d'activité d'édition de progiciels et logiciels de simulation numérique (*Product in Applied Mechanics*). Il n'a pas fait l'objet de dépréciation ni d'amortissement depuis l'origine.

NOTE C.2. IMMOBILISATIONS CORPORELLES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	31 décembre 2020
Agencements et aménagements	3 003	50		3 053
Matériel et mobilier de bureau	8 435	521		8 956
Autres immobilisations corporelles	27		—	27
Total valeur brute	11 465	571	—	12 036
Agencements et aménagements	(1 486)	(242)		(1 728)
Matériel et mobilier de bureau	(7 261)	(601)		(7 862)
Autres immobilisations corporelles	(20)	(7)		(27)
Total amortissements, provisions	(8 767)	(850)	—	(9 617)
Agencements et aménagements	1 517	(192)	—	1 325
Matériel et mobilier de bureau	1 174	(80)	—	1 094
Autres immobilisations corporelles	7	(7)	—	—
TOTAL VALEUR NETTE	2 698	(279)	—	2 419

NOTE C.3. IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	31 décembre 2020
Titres de participations	55 797	4 017	(4 950)	54 864
Créances rattachées aux participations	12 739		(1 048)	11 691
Autres immobilisations financières ⁽¹⁾	1 414	451	(606)	1 259
Total valeur brute	69 950	4 468	(6 604)	67 814
Provisions pour dépréciation des titres de participations	(6 190)	(9 254)		(15 444)
Provisions pour dépréciation des créances rattachées aux participations	(3 038)		271	(2 767)
Provisions pour dépréciation des autres immobilisations financières	(4)	(68)		(72)
Total amortissements, provisions	(9 232)	(9 322)	271	(18 283)
Titres de participations	49 607	(5 237)	(4 950)	39 420
Créances rattachées aux participations	9 701	—	(777)	8 924
Autres immobilisations	1 410	383	(606)	1 187
TOTAL VALEUR NETTE	60 718	(4 854)	(6 333)	49 531
<i>(1) Cette ligne comprend principalement des dépôts et cautionnements relatifs aux locaux et des fonds de garantie factor.</i>				

Mouvements des titres de participation (valeur brute)

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	31 décembre 2020
Engineering System International	458			458
ESI Japan, Ltd.	75			75
ESI North America, Inc.	3 726			3 726
ESI UK Ltd.	164			164
Calcom ESI SA	2 678			2 678
Hankook ESI Co., Ltd.	941			941
ESI Group Hispania s.l.	100			100
Mecas ESI s.r.o.	912			912
STRACO SA	1 789			1 789
ESI US Holdings, Inc.	834			834
Frais Zhong Guo ESI Co., Ltd.	2			2
ESI Software (India) Private Ltd.	2			2
ESI US R&D, Inc.	111	4 017		4 128
Hong Kong ESI Co., Ltd.	119			119
Frais Hong Kong ESI Co., Ltd.	2			2
ESI-ATE Holdings Ltd.	1 737			1 737
Frais ESI-ATE Holdings Ltd.	56			56
ESI Italia s.r.l.	1 050			1 050
ESI South America Comércio e Serviços de Informática Ltda	6			6
ESI Services Tunisie	242			242
Frais ESI Services Tunisie	8			8
ESI Group Beijing Co., Ltd.	543			543
ESI Software Germany Gmbh	10 708			10 708
Frais ESI Software Germany Gmbh	322			322
ESI Nordics AB	446			446
Frais ESI Nordics AB	129			129
Open CFD Ltd.	2 351			2 351
Frais Open CFD Ltd.	162			162
ESI Services Vietnam Co., Ltd.	124			124
Frais ESI Services Vietnam Co., Ltd.	14			14
AECC-ESI (Beijing) Technology Co., Ltd.	576		(128)	448
Frais AECC-ESI (Beijing) Technology Co., Ltd.	87			87
Participation Mineset Inc.	4 017		(4 017)	—
Frais Mineset Inc. fusionnée dans ESI US R&D Inc.	293			293
CIVITEC	900			900
Frais CIVITEC	62			62
ESI ITI Gmbh	18 710			18 710
Frais ESI ITI Gmbh	436			436
Scilab Enterprises	780		(780)	—
Frais Scilab Enterprises	25		(25)	—

Cademce SAS	100			100
TOTAL	55 797	4 017	(4 950)	54 864

Les mouvements de l'exercice concernent:

- la fusion de Mineset Inc dans ESI US R&D Inc : fusion réalisée à la valeur comptable, donc absence d'impact sur la valeur nette comptable totale des titres de participation,
- le rachat de la part minoritaire restante de CIVITEC de 20% pour 1 € symbolique,
- la Transmission Universelle de Patrimoine de Scilab Entreprises au sein d'ESI Group, celle-ci ayant résulté en comptabilisation d'un mali de confusion en résultat financier à hauteur de 1 356 milliers d'euros,
- ainsi que la cession de 10% du capital de la JV AECC-ESI, le pourcentage de détention étant désormais de 35%. La plus-value générée sur cette opération est de 56 milliers d'euros.

Mouvements de la provision sur titres de participation

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Transfert fusion Mineset / US R&D	31 décembre 2020
ESI-ATE Holdings Limited	1 737			1 737
Hong Kong ESI CO., Limited	119			119
Open CFD Limited	755	834		1 589
Mineset	3 479		(3 479)	—
ESI US R&D			3 479	3 479
Cademce	100			100
Calcom		1 646		1 646
ESI ITI GmbH		5 990		5 990
Civitec		784		784
TOTAL	6 190	9 254	—	15 444

Au 31 décembre 2020, la valeur nette comptable des titres des filiales Calcom et Civitec a été ajustée à la valeur des situations nettes des filiales. La valeur nette comptable des titres des filiales ESI ITI GmbH et Open CFD Limited a été alignée sur la valeur réestimée de chaque filiale (Note B.4). Dans le cadre de la fusion des 2 entités, la valeur nette comptable des titres de Mineset Inc a été incorporée dans les titres d'ESI US R&D Inc, d'où la sortie de la provision comptabilisée à l'ouverture de l'exercice.

Créances sur participations

(En milliers d'euros)	Valeur brute		Taux
	31 décembre 2019	31 décembre 2020	
Prêt ESI North America, Inc. 9 700 KUSD	8 681	7 904	Libor \$ 6 mois + 1 % de marge
Prêt Hong Kong ESI Co., Limited 1 124 KUSD ⁽¹⁾	1 006	916	Libor \$ 6 mois + 1 % de marge
Prêt ESI Group Hispania s.l.	1 020	1 020	Prêt participatif plafonné à 5 %
Prêt ESI-ATE Holdings Limited 2 271 KUSD ⁽¹⁾	2 033	1 851	Libor \$ 6 mois + 1 % de marge
TOTAL	12 740	11 691	

(1) Ces deux prêts sont intégralement dépréciés.

Les mouvements de l'exercice correspondent uniquement à des revalorisations liées au taux de change.

NOTE C.4. CRÉANCES – PROVISIONS SUR CRÉANCES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020			31 décembre 2019
	Valeur brute	Dues à 1 an au plus	Dues à plus de 1 an, - 5 ans	Valeur brute
Prêts Groupe	11 691		11 691	12 739
Actions propres	69		69	57
Dépôts et cautionnements	1 189		1 189	1 358
Clients douteux ou litigieux	3 043	3 043		2 502
Créances clients	9 232	9 232		12 083
Créances clients vis-à-vis de sociétés liées	57 794	57 794		27 949
Créance impôt sur les sociétés – Acomptes versés	—	—		327
Créance crédit impôt recherche	3 122	3 122		3 024
Créance crédit impôt pour la compétitivité et l'emploi	378	378		553
Autres crédits d'impôts	292	292		264
Taxe sur la valeur ajoutée	2 549	2 549		1 735
Projets cofinancés	2 708	2 708		2 607
Fournisseurs débiteurs	225	225		696
Groupe et associés	18 267	18 267		718
Autres créances	627	627		520
Charges constatées d'avance	2 208	2 208		2 095
TOTAL	113 394	100 445	12 949	69 227

Détail des provisions sur créances

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Reprise non utilisée	Reprise utilisée	31 décembre 2020
Provisions clients douteux	2 515	556		—	3 071
Provisions autres créances		—	—		—
TOTAL	2 515	556	—	—	3 071

NOTE C.5. ACTIONS PROPRES

Les actions propres au bilan sont classées en Immobilisations financières pour 69 milliers d'euros (contrat de liquidité) et en Valeurs mobilières de placement pour 3 889 milliers d'euros.

Détails du nombre d'actions propres

	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	31 décembre 2020
ACTIONS PROPRES	377 342		13 158	364 184

La valeur totale au bilan est donc de 3 958 milliers d'euros, à comparer à une valeur liquidative de 16 680 milliers d'euros au 31 décembre 2020.

NOTE C.6. CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE ET CHARGES À RÉPARTIR

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Charges constatées d'avance sur loyers et locations	673	847
Charges constatées d'avance sur contrats de maintenance	1 464	903
Charges constatées d'avance autres	71	749
Frais émission emprunt ⁽¹⁾	452	473
TOTAL	2 660	2 971

(1) Amortissement des frais de mise en place du crédit syndiqué en 2018 et des prêts garantis par l'Etat en 2020, sur la durée de ces derniers

NOTE C.7. ÉCARTS DE CONVERSION ACTIF

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Clients et comptes rattachés	4 691	897
Fournisseurs et comptes rattachés	867	538
Autres créances et dettes	86	
TOTAL	5 644	1 435

NOTE C.8. PRODUITS À RECEVOIR

<i>(En milliers d'euros)</i>	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Factures clients à établir	3 500	2 594
Factures clients à établir vis-à-vis de sociétés liées	7 384	731
Avoirs fournisseurs à recevoir	4	—
Avoirs fournisseurs à recevoir vis-à-vis de sociétés liées	396	696
Produits divers	—	17
TOTAL	11 284	4 038

Note D. DÉTAIL DES POSTES DU PASSIF

NOTE D.1. CAPITAUX PROPRES

Les mouvements de l'exercice sont décrits dans le tableau ci-dessous :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Affectation du résultat 2019	Résultat 2020	Autres	31 décembre 2020
Capital	18 054			56	18 110
Prime d'émission	25 834			446	26 280
Prime de fusion ESI Software	9 677				9 677
Prime de fusion Systus	2 854				2 854
Réserve légale	1 805				1 805
Report à nouveau	40 907	(27 851)			13 056
Résultat de l'exercice	(27 851)	27 851	(15 174)		(15 174)
Provisions réglementées	1 435			133	1 568
TOTAL	72 715	—	(15 174)	635	58 176

Les mouvements présentés dans la colonne Autres correspondent à l'augmentation de capital constatée suite à l'exercice de 18 100 options de souscription d'actions (émission d'actions nouvelles d'une valeur unitaire de 3 euros), et à l'amortissement dérogatoire sur frais d'acquisition de titres de participation.

NOTE D.2. CAPITAL SOCIAL

	Nombre de titres		
	A la clôture de l'exercice	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice
Actions ordinaires (valeur nominale : 3 euros)	6 036 592	18 100	—
Dont actions de préférence (vote double)	2 254 387		—

L'augmentation du nombre d'actions ordinaires résulte de l'exercice d'options de souscription pour 18 100 actions.

NOTE D.3. PLAN D'OPTIONS DE SOUSCRIPTION ET D' ACTIONS GRATUITES

Des plans d'options de souscription et d'actions gratuites ont été autorisées par différentes Assemblées générales et sont susceptibles de diluer le capital social d'ESI Group. Les tableaux suivants décrivent les plans en cours.

Stock-options :

Numéro de plan (date de l'Assemblée générale)	Date du Conseil d'administration	Nombre d'options attribuables décidées en AG	Nombre d'options attribuées	Dont accordées sous condition de performance	Prix d'exercice	Nombre d'options exerçables au 31 décembre 2020	Année limite d'exercice des options
Plan n° 10 (AG 2012)	19/12/2012		150 850	62 300	27,82	24 100	2021
Plan n° 10 bis (AG 2012)	7/2/2014		11 000		24,42	375	2022
Plan n° 10 ter (AG 2012)	26/3/2015		15 000		21,66		2025
Plan n° 10 quater (AG 2012)	22/7/2015		3 150		27,17	1 050	2025
	Total AG 2012	180 000	180 000	62 300		25 525	
Plan n° 17 (AG 2014)	22/7/2015		7 350		27,17	2 450	2023
Plan n° 17 bis (AG 2014)	11/3/2016		10 000		23,35		2026
Plan n° 17 ter (AG 2014)	5/5/2017		18 175		50,92	14 700	2025
Plan n° 17 quater (AG 2014)	5/5/2017		1 875	1 875	50,92		2025
	Total AG 2014	180 000	37 400	1 875		17 150	
Plan n° 19 (AG 2017)	18/7/2018		43 950	32 963	42,97	34 350	2026
Plan n° 19 bis (AG 2017)	1/2/2019		20 000	15 000	27,04	20 000	2027

Plan n° 19 ter (AG 2017)	18/12/2019		25 785		29,12	23 785	2027
	Total AG 2017	180 000	89 735	47 963		78 135	
Total stock-options		540 000	307 135	112 138		120 810	

Actions gratuites :

Numéro de plan (date de l'Assemblée générale)	Date du Conseil d'administration	Nombre d'actions attribuables décidées en AG	Nombre d'actions attribuées	Dont accordées sous condition de performance	Nombre d'actions en cours d'acquisition au 31 décembre 2020	Fin de période d'acquisition des droits
Plan n° 6 (AG 2016)	21/7/2016	60 000	25 000			2020
Plan n° 7 (AG 2016)	23/12/2016		2 275			2020
Plan n° 8 (AG 2016)	1/8/2017		9 000		2 501	2021
Plan n° 9 (AG 2018)	18/7/2018	60 000	10 617	7 964	10 200	2021
Plan n° 9 bis (AG 2018)	18/7/2018		2 441			2020
Plan n° 9 ter (AG 2018)	18/7/2018		15 500		7 336	2022
Plan n° 9 quater (AG 2018)	18/7/2019		16 250		16 250	2023
Plan n° 9 quinquies (AG 2018)	18/12/2019		6 337		6 237	2022
Plan n° 9 sexies (AG 2018)	18/12/2019		2 521		2 400	2021
Plan n° 9 septies (AG 2018)	19/3/2020		5 000		5 000	2023
Plan n°10 (AG 2020)	25/6/2020	60 000	3 000		3 000	2022
Total actions gratuites		180 000	97 941	7 964	52 924	

L'ensemble des plans d'options de souscription et d'actions gratuites comportent des conditions de présence pendant la période d'acquisition des droits.

NOTE D.4. AVANCES CONDITIONNÉES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	1 an au plus	Plus de 1 an, - 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2019
Avance Ademe	803		70	733	803
Avance Bpifrance	382		382		382
TOTAL	1 185		452	733	1 185

NOTE D.5. PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Reprise	31 décembre 2020
Écart de conversion actif (Note C.7)	1 438	5 644	(1 438)	5 644
Provisions risques et charges (exploitation)	93	1 501		1 594
Provision pour engagements de retraite	5 035	698	(142)	5 591
TOTAL	6 566	7 843	(1 580)	12 829

Les mouvements de l'exercice correspondent principalement à l'impact de la variation des cours des devises. Les provisions risques et charges d'exploitation correspondent à des risques et charges sociales.

Les mouvements de l'exercice concernant la provision pour engagements de retraite se décomposent en :

- 698 milliers d'euros de dotation d'exploitation dont 312 milliers d'euros de coût des services rendus et 345 milliers d'euros de pertes sur les écarts actuariels, ainsi qu'une reprise de provision de - 142 milliers d'euros au titre des prestations payées par l'employeur ;
- 40 milliers d'euros de dotation financière correspondant à la charge d'intérêts.

Hypothèses actuarielles de l'engagement retraite

	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Taux d'actualisation	0,35 %	0,80 %
Taux d'augmentation des salaires	2,50 %	2,50 %

Le taux d'actualisation correspond au taux des obligations d'entreprises notées AA sur la zone euro et ajusté à la durée des engagements de la Société.

Les taux de rotation du personnel sont déterminés par tranche d'âge en fonction de l'historique de la Société.

NOTE D.6. ÉTATS DES DETTES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	1 an au plus	Plus de 1 an, - 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2019
Emprunts bancaires (D.7)	44 077	5 552	33 525	5 000	43 859
Dettes financières diverses (D.8)	2 500	2 500			2 500
Fournisseurs et comptes rattachés	4 541	4 541			6 179
Fournisseurs et comptes rattachés Groupe	67 355	67 355			39 647
Personnel et comptes rattachés (D.9)	2 959	2 959			4 796
Sécurité sociale et autres organismes sociaux (D.9)	2 945	2 945			1 607
État : taxe sur la valeur ajoutée (D.9)	1 245	1 245			626
État : autres impôts, taxes et assimilés (D.9)	310	310			259
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	57	57			52
Groupe et associés (D.10)	26 967	26 967			7 762
Autres dettes d'exploitation (D.10)	2 308	2 308			1 570
Produits constatés d'avance	1 529	1 529			1 083
TOTAL	156 793	118 268	33 525	5 000	109 940

NOTE D.7. EMPRUNTS AUPRES DES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDITS

Au 31 décembre 2020, ce poste s'élève à 44 077 milliers d'euros dont :

- 24 500 milliers d'euros relatifs à la part du crédit syndiqué à remboursement pluriannuel, dont 4,5 millions à échéance 2021 ;
- 13 750 milliers d'euros relatifs à 2 prêts garantis par l'Etat signés en 2020 ;
- 4 000 milliers d'euros d'emprunt auprès de Bpifrance, dont 800 milliers d'euros à échéance 2021 ;
- 1 575 milliers d'euros d'emprunt de refinancement du déménagement des locaux de Rungis – échéance octobre 2023 ;
- 252 milliers d'euros principalement d'intérêts courus sur emprunts.

La principale source de financement d'ESI Group est le crédit syndiqué, qui se compose d'une part à remboursement pluriannuel de 24,5 millions d'euros au 31 décembre 2020, et d'une enveloppe de 10 millions d'euros de crédit renouvelable, non utilisé à fin 2020. Les échéances de la part à remboursement pluriannuel tombent au 30 avril chaque année, jusqu'au 30 avril 2025. Exceptionnellement en 2020 l'échéance annuelle a été remboursée en octobre, ESI ayant bénéficié d'un décalage de 6 mois dans le cadre des dispositifs liés à la Covid-19. Le crédit syndiqué fait l'objet d'une rémunération sur la base du taux Euribor et d'une marge pouvant être de 2 %, 2,25 % ou 2,5 % en fonction du niveau de ratio Dette financière nette/EBITDA se rapportant aux comptes consolidés de l'exercice précédent. La marge appliquée en 2020 a été de 2,25 %.

ESI Group a signé en 2020 deux prêts garantis par l'Etat (PGE) : en août avec BPI France un prêt de 1,75 millions d'euros, et en octobre avec le pool bancaire du crédit syndiqué un prêt de 12 millions d'euros. Les intérêts payés sur ces prêts au cours de la première année correspondent à la seule rémunération de la garantie d'Etat pour les ETI, soit 0,5%. Entre 8 et 10 mois après la signature de chaque contrat de PGE, ESI Group devra confirmer son choix de rembourser tout ou partie ou de ne pas rembourser les prêts lors de leur date anniversaire, et en cas de non remboursements décider de la durée de remboursement choisie (pouvant aller jusqu'à 5 ans) et la périodicité de remboursement. Les taux d'intérêt seront propres à chaque banque et appliqués à leurs quote-parts de financement respectives. Au 31 décembre 2020 le choix d'ESI Group sur les modalités de remboursement de ces prêts n'est pas encore arrêté au 31 décembre 2020.

Les engagements hors bilan relatifs au crédit syndiqué sont développés en Note F.4.

NOTE D.8. DETTES FINANCIÈRES DIVERSES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	1 an au plus	Plus de 1 an, - 5 ans	Plus de 5 ans	31 décembre 2019
Billet à ordre	2 500	2 500			2 500
TOTAL	2 500	2 500			2 500

NOTE D.9. DETTES FISCALES ET SOCIALES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Provision pour congés payés/RTT charges incluses	2 313	2 295
Provision primes à verser au personnel charges incluses	2 101	2 501
Organismes sociaux et autres	1 509	1 607
TVA collectée	1 245	626
Taxes	310	259
TOTAL	7 478	7 288

NOTE D.10. AUTRES DETTES D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	31 décembre 2019	Augmentation	Diminution	31 décembre 2020
Clients créditeurs	256	11		267
Compte courant filiales	7 762	26 967		34 729
Avances projets cofinancés	1 276		(836)	440
Autres dettes	37	79		116
TOTAL	9 331	27 057	(836)	35 552

NOTE D.11. ÉCARTS DE CONVERSION PASSIF

Ils sont relatifs aux postes de bilan suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Clients et comptes rattachés	2 938	304
Fournisseurs et comptes rattachés	1 511	505
Créances rattachées à des participations	71	1 622
Autres créances et dettes	37	
TOTAL	4 557	2 431

NOTE D.12. CHARGES À PAYER

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020	31 décembre 2019
Emprunts et dettes financières	252	197
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 829	13 517
Provision pour congés payés/RTT charges incluses	2 313	2 293
Provision primes à verser au personnel charges incluses	2 101	2 592
Autres charges fiscales	150	229
Autres dettes (avances projets cofinancés)	440	1 276
TOTAL	10 085	20 104

NOTE E. DÉTAIL DES POSTES DU COMPTE DE RÉSULTAT

NOTE E.1. CHIFFRE D'AFFAIRES

Décomposition par nature :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Licences de logiciels	11 184	9 195
Sous-traitance, consulting et autres produits	1 013	2 214
Redevances reçues des filiales de distribution du groupe	63 255	35 270
Sous-traitance, consulting et autres produits Groupe	1 270	3 422
Produits activités annexes Groupe	2 127	1 859
Management fees Groupe	4 087	3 335
TOTAL	82 936	55 295

Décomposition par zone géographique :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
France	9 390	4 477
Europe (hors France)	27 377	14 807
Amériques	12 988	10 419
Asie	33 181	25 593
TOTAL	82 936	55 296

NOTE E.2. AUTRES PRODUITS D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Production stockée	—	(495)
Production immobilisée	33 188	29 478
Reprise sur amortissements et provisions	271	494
Reprise sur provision change sur créances et dettes commerciales	1 438	890
Gains de change sur créances et dettes commerciales	2 178	412
Autres produits	8	153
TOTAL AUTRES PRODUITS	37 083	30 932

NOTE E.3. AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Études et prestations de services	6 594	4 858
Études et prestations de services Groupe	18 067	16 847
Frais de recherche et développement Groupe	20 692	20 596
Matières et fournitures	269	265
Locations et charges locatives	5 009	4 314
Entretien, maintenance, réparations	2 046	1 999
Assurances	201	206
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	3 276	2 713
Redevances sur produits tiers et commissions sur ventes	1 563	1 055
Publicité, relations extérieures	493	858
Frais de déplacements	416	1 459
Frais postaux, télécommunications	325	388
Divers	635	662
TOTAL	59 586	56 220

NOTE E.4. IMPÔTS ET TAXES

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises	503	477
Cotisation foncière des entreprises	158	208
Taxes d'apprentissage, de formation continue et d'effort construction	367	266
Autres impôts et taxes	119	93
TOTAL	1 147	1 044

NOTE E.5. DOTATIONS D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Dotations amortissements frais de développement	29 931	26 309
Dotations amortissements autres immobilisations incorporelles	805	736
Dotations amortissements immobilisations corporelles	843	695
Dotations amortissements charges à répartir	91	81
Dotations provision pour dépréciation des comptes clients	546	578
Dotation provision engagement retraite	516	609
Dotation provision change sur créances et dettes commerciales	5 644	1 438
Dotation provision risques et charges	1 501	93
TOTAL	39 877	30 539

NOTE E.6. AUTRES CHARGES D'EXPLOITATION

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Redevances	14	68
Rémunération administrateurs	329	263
Pertes de change sur créances et dettes commerciales	2 319	322
Pertes sur créances irrécouvrables	—	282
Charges diverses	53	129
TOTAL	2 715	1 064

NOTE E.7. RÉSULTAT FINANCIER

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Résultat de change réalisé	(52)	103
Intérêts d'emprunts	(904)	(857)
Intérêts sur compte courant filiales	(247)	(41)
Dotations provision engagement retraite	(40)	(57)
Provision dépréciation titres de participation et créances rattachées	(9 254)	(4 990)
Reprise provision pour dépréciation des titres de participation et créances rattachées	272	193
Mali de confusion	(1 356)	
Provision change nette de reprise	(4 206)	
Dividende Zhong Guo ESI Co, Ltd.	—	194
Autres charges/produits financiers	(16)	(51)
TOTAL	(15 803)	(5 506)

NOTE E.8. RÉSULTAT EXCEPTIONNEL

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Résultat sur mouvements des actions propres	(174)	(100)
Dotation amortissements dérogatoires	(159)	(150)
Perte définitive sur crédit d'impôt étranger non utilisé	(616)	(748)
Paiement complémentaire Presto		(3)
Divers	43	43
TOTAL	(906)	(958)

NOTE F. AUTRES INFORMATIONS

NOTE F.1. EFFECTIF MOYEN

(En équivalent temps plein)	31 décembre 2020 Salariés	31 décembre 2019 Salariés
Cadres	245	240
Agents de maîtrise, employés	14	18
TOTAL	259	258

Effectif moyen présenté incluant les salariés en France et dans les succursales et bureaux à l'international.

NOTE F.2. RÉMUNERATIONS DES DIRIGEANTS

Les montants totaux versés aux quatre mandataires sociaux d'ESI Group sont les suivants :

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020 (jan-déc)	31 décembre 2019 (fév-déc)
Salaires	427	345
Avantages en nature	10	10
Rémunération administrateurs	100	98
Rémunérations versées par des sociétés contrôlées	777	724
Avantages en nature versés par des sociétés contrôlées	11	10
TOTAL	1 325	1 187

NOTE F.3. SUCCURSALES

Deux succursales sont intégrées dans les comptes d'ESI Group :

Nom	Adresse	Pays
ESI Group Netherlands – Branch Office	Vlieland 11, 2716AA Zoetermeer Zuid-Holland	Pays-Bas
ESI Group Shanghai Representative Office	Cross Region Plaza, Unit 20D, 899 Lingling Road 200235 Shanghai	Chine

NOTE F.4. ENGAGEMENTS HORS BILAN

Engagements locatifs futurs

(En milliers d'euros)	Inférieurs à 1 an	Supérieurs à 1 an et inférieurs à 5 ans
Locations immobilières	2 245	10 204
Locations mobilières	262	343
TOTAL	2 507	10 547

Les engagements locatifs futurs correspondent aux montants restants dus sur les principaux contrats de location et baux jusqu'à leur plus proche échéance.

Engagements financiers

Dans le cadre de la convention de crédit du 20 décembre 2018, ESI Group a consenti le nantissement de 99,98 % des actions de la filiale française Engineering System International et de 100 % des actions des filiales allemandes ESI Software Germany GmbH et ESI ITI GmbH.

Tant qu'il sera débiteur d'une obligation au titre de la convention ou des documents de sûretés, l'emprunteur s'engage, sous contrainte de remboursement anticipé, à respecter le ratio Dette financière nette consolidée divisée par l'EBITDA consolidé, dont les seuils à respecter sur la durée du contrat de crédit syndiqué sont progressivement dégressifs. Au 31 décembre 2020, le seuil à respecter est de 3,5. Sur la base des comptes consolidés annuels, le Groupe respecte ce ratio.

En termes de gestion de son exposition aux variations des taux de change et des taux d'intérêts, ESI Group a souscrit les instruments financiers suivants, dont les tombées d'échéance sont comptabilisées en résultat financier pour les instruments de taux et en résultat d'exploitation pour les instruments de change :

- Instruments de taux
 - Le contrat de crédit syndiqué signé en décembre 2018 requiert la mise en place de couverture du taux variable à hauteur de 50 % de l'encours du crédit. Deux swaps de taux ont été mis en place début 2019 en couverture du crédit, de 14 millions d'euros de nominal chacun, où ESI Group reçoit Euribor 3 mois (avec un plancher à 0 %) et paie un taux fixe de respectivement 0,085 % et 0,092 %. A fin 2020 les sous-jacents couverts par chacun de ces contrats sont de 6 130 milliers d'euros.
- Instruments de change
 - Afin de couvrir les flux de trésorerie en devises entre la société mère du groupe et ses filiales, ESI Group peut à tout moment se porter acquéreur d'options sur devises et de toute autre forme de contrats de devises. Il n'y a pas eu d'instruments de change souscrit en 2020.

Cautions et nantissements

Au 31 décembre 2020, ESI Group est engagé dans une caution auprès du Crédit du Nord pour un montant de 82 milliers d'euros, mise en place en novembre 2012, à échéance au 28 novembre 2021 plus six mois.

NOTE F.5. PASSAGE DU RÉSULTAT COMPTABLE AU RÉSULTAT FISCAL

(En milliers d'euros)	Résultat avant impôt	Passage résultat fiscal	Résultat fiscal	(Charge)/ Profit d'impôt	Résultat après impôt
Résultat courant	(17 391)	11 206	(6 185)		(6 185)
Résultat exceptionnel	(905)	617	(288)		(288)
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi			—		—
Crédit d'impôt recherche	3 122		3 122		3 122
VENTILATION DE L'IMPOT SUR LES BENEFICES	(15 174)	11 823	(3 351)	—	(3 351)

NOTE F.6. ACCROISSEMENTS ET ALLÈGEMENTS DE LA DETTE FUTURE D'IMPÔT

(En milliers d'euros)	31 décembre 2020
Contribution sociale de solidarité	—
Indemnités de départ à la retraite	5 591
Écart de conversion passif	4 557
Intérêts	882
TOTAL DIFFERENCES TEMPORAIRES	11 030
ALLEGEMENT NET DE LA DETTE FUTURE D'IMPOT SUR LES SOCIETES (TAUX D'IMPOSITION DE 28 %)	1 523

Les accroissements et allègements de la dette future d'impôt sur les sociétés ont été évalués sur la base du taux de droit commun de l'impôt sur les sociétés. Ils proviennent des décalages dans le temps entre le régime fiscal et le traitement comptable des produits et des charges. La société a des déficits reportables au 31 décembre 2020 à hauteur de 29 millions d'euros. L'essentiel de ce montant de déficit provient de l'année 2019, suite au changement de date de clôture qui a engendré un exercice d'une durée exceptionnelle de 11 mois.

NOTE F.7. ESI GROUP, SOCIÉTÉ MÈRE CONSOLIDANTE

ESI Group est la société holding consolidante du groupe de même nom.

NOTE F.8. TABLEAUX DES FILIALES ET PARTICIPATIONS AU 31 DÉCEMBRE 2020

(En milliers d'euros)	Siège social	Capital (converti au taux de clôture)	Capitaux propres autres que le capital et le résultat de l'exercice (converti au taux de clôture)	Quote-part du capital détenue (En %)	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis par la Société ou par la filiale et non encore remboursés	Montant des cautions et avals donnés par la Société	Chiffre d'affaires H.T. du dernier exercice (converti au taux moyen)	Résultats (bénéfice ou perte) du dernier exercice (converti au taux moyen)	Dividendes encaissés par la Société au cours de l'exercice
					Brute	Nette					
A. Renseignements détaillés sur chaque titre dont la valeur brute excède 1 % du capital de la Société											
1. Filiales détenues à plus de 50 %											
Engineering System International SAS	France	1 020	843	100,0	458	458	(16 812)		17 158	9	
STRACO SA	France	499	3 092	97,7	1 789	1 789	(509)		0	48	
ESI Japan, Ltd.	Japon	79	2 002	97,0	75	75			28 058	226	
Hankook ESI Co., Ltd.	Corée du Sud	1 126	(2 380)	98,8	941	941			5 701	(370)	
ESI North America, Inc.	États-Unis	0	(3 570)	100,0	3 726	3 726	7 905		23 710	(1 114)	
ESI Group Hispania s.l.	Espagne	100	(1 187)	100,0	100	100	1 020		4 576	(304)	
Mecas ESI s.r.o.	République tchèque	16	938	95,0	912	912	(1 212)		8 110	482	0
ESI UK Ltd.	Angleterre	120	1 157	100,0	164	164			3 896	420	
ESI US R&D, Inc.	États-Unis	208	2 672	74,0	4 128	649			10 352	416	
Calcom ESI SA	Suisse	83	922	98,5	2 678	1 032			2 966	42	
ESI Software (India) Private Ltd.	Inde	1	5 877	100,0	2	2			11 507	1 422	
Hong Kong ESI Co., Ltd.	Chine	1	(764)	100,0	119	0	916		0	0	
ESI-ATE Holdings Ltd.	Chine	10	(873)	100,0	1 737	0	1 851		0	(89)	
ESI Italia s.r.l.	Italie	500	155	100,0	1 050	1 050			4 874	15	
ESI South America Comércio e Serviços de Informática, Ltda	Brésil	9	78	95,0	6	6			558	30	
ESI Services Tunisie	Tunisie	61	955	95,0	242	242			477	125	
ESI Group Beijing Co., Ltd.	Chine	650	954	100,0	543	543			6 866	1 173	
ESI Software Germany GmbH	Allemagne	517	6 741	100,0	10 708	10 708	2 345		7 914	898	
ESI Nordics AB	Suède	10	691	100,0	446	446	253		1 610	(171)	
Open CFD Ltd	Angleterre	0	(469)	100,0	2 351	762	(67)		982	(314)	
ESI Services Vietnam Co., Ltd.	Vietnam	73	27	100,0	124	124			212	17	
CIVITEC SARL	France	1 125	(1 452)	100,0	900	116	1 090		233	(230)	
ESI ITI GmbH	Allemagne	26	3 412	100,0	18 710	12 720	(1 299)		4 617	(606)	
ESI US Holdings, Inc.	États-Unis	631	(528)	100,0	834	834			0	0	
2. Filiales détenues entre 10 et 50 %											
JV AECC-ESI	Chine	1 275	672	35,0	576	576			0		

Les données au 31 décembre 2020 du tableau des filiales et participations sont des données non auditées.

NOTE F.9. ÉVÈNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLOTURE

Néant